

	<p>Temporalités dans l'administration publique française <i>Journée d'étude, organisée conjointement par la Chaire Gutenberg et l'INSP</i> Strasbourg, 24 juin 2022, 9h30h-17h30</p>	<p><i>En collaboration avec :</i></p> <p>INSP Institut national du service public</p>
---	---	---

Thématique de la journée

Alors que les discours sur « l'accélération sociale » et « le manque de temps » sont légion et caractérisent notre monde contemporain, on en sait pourtant encore très peu sur la manière dont cela se manifeste dans les administrations publiques mais surtout sur la perception et l'expérience qu'ont les cadres de ces différents enjeux temporels et sur la façon dont ils composent avec les défis que cela leur pose dans leur champ d'action et dans leur gestion.

Avec la collaboration de l'INSP, vous êtes invité.es à participer à une journée d'étude et de discussion sur les temporalités et ses multiples enjeux dans l'administration publique d'aujourd'hui et de demain. Il réunira des chercheur.es étudiant différentes thématiques liées aux temporalités selon des perspectives différentes et complémentaires. Il nous permettra de construire avec eux une compréhension large de ces questions de temporalités et d'animer une discussion sur les liens entre ces différentes thématiques et leurs enjeux afin d'ouvrir sur une prospective quant aux questions émergentes et à venir.

Le cadre de cette journée d'étude nous permettra aussi de présenter les résultats de notre enquête, conduite dans le cadre de la chaire Gutenberg, **financée par la région Grand-Est et l'Eurométropole de Strasbourg**, par la titulaire de la chaire Isabelle Fortier avec la collaboration d'Antonin Besch en tant qu'assistant de recherche. Elle a été menée par le biais d'un questionnaire itératif en trois tours, en ligne, auprès de cadres supérieurs de la fonction publique française (administration centrale, déconcentrée et territoriale). L'originalité de l'approche méthodologique, inductive et exploratoire, est qu'elle se fonde sur la co-construction de connaissances avec les acteurs concernés sur un certain nombre de thématiques générales liées à la temporalité, tels que : l'organisation du temps de travail et des activités, les effets temporels des dispositifs managériaux et des relations politico-administratives, les aspects technologiques, la communication et interactions, les pressions temporelles et l'accélération, le rapport au temps. Elle ouvre sur une problématisation des multiples enjeux de temporalités vécus par les acteurs.

Organisation :

Isabelle Fortier, Titulaire Chaire Gutenberg, isabelle.fortier@insp.gouv.fr

Professeure titulaire, École nationale d'administration publique (ENAP-Montréal)

<http://www.cercle-gutenberg.fr/titulaires-et-laureats/titulaires-chaire-gutenberg/biographie-des-laureats/chaire-2019/isabelle-fortier/>

Antonin Besch, assistant de recherche, Chaire Gutenberg, antonin.besch@insp.gouv.fr

Inscription (gratuite mais obligatoire) : <https://framaforms.org/inscription-journee-detude-temporalites-dans-lap-1652103689>

En cas de difficultés avec le lien ou le formulaire d'inscription, veuillez contacter les organisateurs.

Programme de la journée

9h30 : Accueil des participant.es

9h45 : Mot de bienvenue

10h : Thématique 1 : Formes temporelles du travail

10h : Le temps de l'activité des cadres

Jens Thoemmes, CNRS/CERTOP

Cette section vise à interroger les différentes temporalités qui structurent l'activité des cadres, notamment le temps de travail, sa mesure et ses débordements. Nous cherchons à mieux comprendre les enjeux en s'appuyant sur l'expérience des cadres et ce qu'ils expriment à propos de leur vie professionnelle, que ce soit leur capacité à mener à bien leur mission, et les empêchements vécus en raison d'une pression temporelle, et les facteurs qui contribuent à des expériences différentes à cet égard. Ensuite nous nous focaliserons sur la fonction d'encadrement par les résultats d'une recherche récente sur le télétravail pour élargir le regard sur les temporalités du présentiel et du distanciel. Ces temps vécus montrent une nouvelle fragilité de l'encadrement pendant la pandémie. Enfin, nous concluons sur quelques pistes permettant d'envisager une amélioration des difficultés qu'expérimente cette catégorie de salariés.

10h20 : Droit et pratiques relatives aux temps et rythmes de travail dans la haute administration : les précisions du cadre légal et les enseignements des rapports d'information

Frédéric Edel, Institut national du service public

Que prévoit le droit et que sait-on des pratiques en matière de temps et rythmes de travail dans la haute administration ? Cette section vise d'abord à présenter le cadre législatif relatif au temps de travail des fonctionnaires – principalement quant à la durée légale annuelle, hebdomadaire ou journalière – et des hauts fonctionnaires en particulier, qui sont, quant à eux, soumis à un régime forfaitaire, lequel ne connaît pas, par définition, la notion d'heures supplémentaires. Elle s'attachera ensuite à présenter ce que l'on sait des pratiques effectives à partir des rapports d'information/enquêtes qui ont été établis ces dernières années, et tout particulièrement celles des agents occupant un poste d'encadrement supérieur dont la situation relative à la charge horaire de travail a pu être qualifiée, pour certains d'entre eux, de « préoccupante ».

10h40 : L'incidence des outils numériques sur la cadence des activités des cadres et de leurs équipes

Sophie Bretesché, IMT Atlantique

Les outils numériques peuvent servir à la fois l'efficacité du travail des cadres et leurs communications et interaction avec leurs interlocuteurs internes et externes tout en devenant aussi chronophages et créer des contraintes temporelles et relationnelles complexes. Autonomie et dépendance peuvent se conjuguer en lien avec l'affranchissement des espaces spatio-temporels et le potentiel d'envahissement du temps personnel par la sollicitation permanente qu'ils facilitent. Nul besoin d'insister sur le fait que la période de la crise sanitaire a grandement accentué l'utilisation de ces outils pour maintenir de la continuité dans les activités en dépit des ruptures qu'elle a engendrées. Ce sont des questions qui seront abordées dans cette section de la thématique des formes temporelles du travail des cadres avec une considération des usages managériaux du numérique dans le fonctionnement des administrations.

11h : Présentation des résultats de l'étude sur ce thème

*Isabelle Fortier (ENAP-Montréal) et Antonin Besch,
Chaire Gutenberg, INSP*

11h20 : Discussion

12h : pause-déjeuner

13h30 : Thématique 2 : Aspects organisationnels

13h30 : Temporalité et changement dans la réforme de la haute fonction publique

Natacha Gally, Université Panthéon-Assas (CERSA)

Cette communication propose de revenir sur la réforme en cours de la haute fonction publique en réfléchissant à la temporalité des changements à l'œuvre. Au-delà du discours politique qui présente la suppression de l'ENA, de l'accès direct aux grands corps, et la création du corps des administrateurs de l'État comme le fruit d'une entreprise volontariste d'un chef de l'État décidé à en finir avec un « système de rentes », nous montrerons comment cette réforme s'inscrit dans une double temporalité politique dont l'analyse permet d'éclairer à la fois ses conditions de possibilités et la nature des changements à l'œuvre. Le temps court de la construction d'un leadership politique s'articule ici avec celui, beaucoup plus long, des politiques de la haute fonction publique qui, depuis deux décennies déjà, dessinent graduellement une trajectoire d'ouverture du marché des hauts fonctionnaires.

13h50 : La pression et le contrôle temporels exercés par les outils de gestion : la fin du *New Public Management*

Yvon Pesqueux, CNAM

La pandémie COVID-19 et maintenant le conflit armé en Ukraine ont conduit à la combinaison de temporalités courtes (de celles des réponses aux « vagues » à celle des réfugiés) et de temporalités longues (celle du développement durable, de l'indépendance énergétique et militaire par exemple) débouchant sur une conception de l'efficacité largement différente de celle des horizons comptables issus de l'usage des outils de gestion qui constituait le socle du *NPM*. Par conséquent une ère post-*NPM* combinant des très « courts termes » et d'autres « longs termes » apparaît aujourd'hui dans un monde où la « transformation numérique » a également modifié la substance de l'efficacité des administrations et venant construire d'autres enjeux.

14h10 : Les temporalités des processus décisionnels et des politiques publiques

Jean-Michel Eymeri-Douzans, Sciences Po Toulouse

Chronos, Kairos et Aiôn. Le temps en ses trois formes, ou les temporalités différenciées affectent le politique, la politique et les politiques publiques. Tout processus décisionnel public est pris dans le flux irrémédiable du temps qui passe, confronté à la temporalité disruptive des « fenêtres d'opportunité », aux prises aussi avec les effets à bas bruit de la longue durée institutionnelle, de l'historicité et des cycles de politiques publiques. La production et la mise en œuvre des politiques publiques – objets tant de « grands choix » que d'un flux de « petites » décisions – sont « temporelles » au plus haut point : car une politique publique est un processus (inscrit dans le temps), qui a l'ambition de constituer un programme (déployé dans la durée, selon un certain tempo) visant à produire des effets à terme. Or tous les programmes publics peuvent être soumis à l'apparition soudaine d'une conjoncture crise/critique : la pandémie de Covid-19 ou le retour de la guerre sur le continent européen créent, de façon aléatoire dans le cours censément réglé des politiques publiques déployées selon des logiques quadriennales ou quinquennales de mandats, des conjonctures labiles où quantité de décisions doivent être prises « en grappe » sous le règne de l'urgence. De cela, comme des alternances électorales résultent des secousses et le rythme, le plus souvent saccadé, d'un gouvernement intermittent des grands enjeux d'action publique.

14h30 : Présentation des résultats de l'étude sur ce thème

Isabelle Fortier (ENAP-Montréal) et Antonin Besch, Chaire Gutenberg, INSP

14h50 : Discussion

15h15 : Thématique 3 : Perspectives et prospective

15h15 : Distances et perspectives : les temporalités de l'administration face aux enjeux des transitions

Nicolas Fieulaine, Université de Lyon/Chaire « Innovation publique »

Les crises récentes, et pour certaines durables, qu'ont traversé les administrations, ont mis en lumière des enjeux profonds liés au rapport au temps dans l'action publique. Les modes de représentation du temps et de projection dans le temps ont été questionnés et les tensions dans les temporalités se sont révélées de manière sensible. Nous nous appuyerons sur l'accompagnement d'un groupe de dirigeants d'administration pendant la crise sanitaire pour interroger et analyser la place des temps psychologiques et cognitifs dans la compréhension de l'action publique. Nous analyserons comment les horizons temporels induisent des modes de représentation et de décision qui marquent profondément les choix des administrations, et le rôle que jouent les effets de distance temporelle liés aux apparitions d'enjeux de court et de long terme. Nous partirons des travaux sur les modes de projection et de représentation du temps et dans le temps pour envisager les demandes et ressources psychosociales et cognitives nouvelles qu'induisent pour les administrations la montée des incertitudes et les impératifs de transition.

15h35 : Présentation des résultats de l'étude sur ce thème

*Isabelle Fortier (ENAP-Montréal) et Antonin Besch,
Chaire Gutenberg, INSP*

15h50 : Discussion et tour de table des panélistes

Que nous apprennent les réflexions et les liens que nous avons pu faire entre les différentes thématiques et la variété des enjeux de l'administration publique lorsqu'analysés sous l'angle et la perspective temporelle ? Que nous ont appris à cet égard différentes situations qui ont été mis en lumière et en particulier la crise sanitaire dont nous sortons (peut-être) à peine ? Sans compter les perturbations majeures de la géopolitique mondiale. Comment se présente à nous le « monde de demain » dont on dit qu'il ne sera plus tout à fait le même, surtout en ce qui concerne le monde du travail et peut-être aussi celui plus spécifique de l'action publique et son administration ? Quelle prospective peut-on voir émerger ou encore imaginer pour mobiliser une action constructive ?

16h45-17h30 : Mot de la fin, remerciements et cocktail de clôture de la journée d'étude